

# **FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Père Chevrier  
69007 LYON

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

## FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Père Chevrier  
69007 LYON

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

---

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

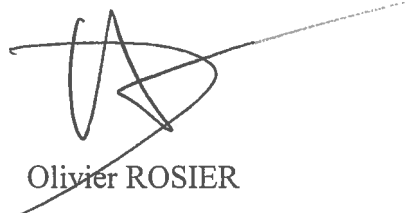
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Villeurbanne, le 13 mars 2013

Le commissaire aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**



Olivier ROSIER

**ANNEXE**

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	59 427,51	53 226,94	6 200,57	2 975,00
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	5 001 617,48		5 001 617,48	4 923 806,50
Constructions	13 134 006,37	3 464 697,63	9 669 308,74	10 262 553,95
Installations techniques, matériel et outillage	789 369,60	574 956,92	214 412,68	148 651,61
Autres immobilisations corporelles	13 245 088,50	7 145 523,52	6 099 564,98	6 435 619,67
Immob. en cours / Avances et acomptes	3 570 622,84		3 570 622,84	870 438,39
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	6 833 240,00		6 833 240,00	3 137 306,00
TIAP & autres titres immobilisés	1 083,14		1 083,14	1 083,14
Prêts	2 800,00		2 800,00	1 086,42
Autres immobilisations financières	170 382,83	115 210,09	55 172,74	58 872,74
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>42 807 638,27</b>	<b>11 353 615,10</b>	<b>31 454 023,17</b>	<b>25 842 393,42</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	46 031,05	30 595,05	15 436,00	
Autres créances	2 298 459,93	110 160,05	2 188 299,88	1 065 585,67
Divers				
Valeurs mobilières de placement	11 964 059,52	370 840,27	11 593 219,25	15 712 558,64
Disponibilités	1 283 104,84		1 283 104,84	381 158,15
Charges constatées d'avance	39 317,97		39 317,97	116 563,51
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>15 630 973,31</b>	<b>511 595,37</b>	<b>15 119 377,94</b>	<b>17 275 865,97</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>58 438 611,58</b>	<b>11 865 210,47</b>	<b>46 573 401,11</b>	<b>43 118 259,39</b>

## Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	35 065 012,66	31 312 950,45
Report à nouveau	833 972,18	833 972,18
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 791 029,82</b>	<b>3 752 062,21</b>
Subventions d'investissement	706 840,52	
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>39 396 855,18</b>	<b>35 898 984,84</b>
Legs et donations	7 622,45	7 622,45
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>7 622,45</b>	<b>7 622,45</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>7 622,45</b>	<b>7 622,45</b>
Provisions pour risques	8 000,00	8 000,00
Provisions pour charges	1 016 036,70	779 207,18
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 024 036,70</b>	<b>787 207,18</b>
Fonds dédiés sur autres ressources	1 101 085,15	739 516,00
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>1 101 085,15</b>	<b>739 516,00</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	2 987 766,26	3 097 957,99
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 987 766,26	3 097 957,99
Emprunts et dettes financières diverses	28 251,64	19 617,23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	909 421,04	917 532,45
Dettes fiscales et sociales	1 030 833,76	1 003 951,08
Autres dettes	87 528,93	194 620,17
Produits constatés d'avance		451 250,00
<b>DETTES</b>	<b>5 043 801,63</b>	<b>5 684 928,92</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>46 573 401,11</b>	<b>43 118 259,39</b>
Legs acceptés par le CA	383 442,00	710 210,00
Legs autorisés par le Préfet	383 442,00	710 210,00

## Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Activité des Bric à Brac	2 888 201,16	2 712 150,41
Subventions d'exploitation	7 324 642,78	7 098 700,87
Reprises et Transferts de charge	1 398 195,46	1 077 451,16
Dons et quête	1 864 658,49	1 838 126,60
PARTICIPATIONS DES USAGERS	534 982,31	462 238,27
AUTRES PRODUITS	628 064,76	466 305,33
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>14 638 744,96</b>	<b>13 654 972,64</b>
Autres achats non stockés et charges externes	4 967 097,99	4 631 944,34
Impôts et taxes	606 410,00	557 660,21
Salaires et Traitements	5 455 320,16	4 780 440,14
Charges sociales	2 229 082,72	1 957 483,72
Amortissements et provisions	2 127 502,93	2 008 610,23
Autres charges	20 640,95	30 760,01
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>15 406 054,75</b>	<b>13 966 898,65</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-767 309,79</b>	<b>-311 926,01</b>
Produits financiers	988 374,43	552 911,65
Charges financières	48 930,26	236 582,26
<b>Résultat financier</b>	<b>939 444,17</b>	<b>316 329,39</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>172 134,38</b>	<b>4 403,38</b>
Produits exceptionnels	4 546 228,01	5 408 112,44
Charges exceptionnelles	1 900 780,57	1 611 908,61
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 645 447,44</b>	<b>3 796 203,83</b>
Impôts sur les bénéfices	26 552,00	48 545,00
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 791 029,82</b>	<b>3 752 062,21</b>
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat	-2 925 398,00	-2 850 944,78
Dons en nature	-981 886,19	-909 261,49
<b>Total des produits</b>	<b>-3 907 284,19</b>	<b>-3 760 206,27</b>
Secours en nature	981 886,19	909 261,49
<b>Total des charges</b>	<b>981 886,19</b>	<b>909 261,49</b>

# **COMPTES ANNUELS**

Bilan

Compte de résultat

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Foyer Notre Dame des Sans-Abri

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 46 573 401 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 791 030 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/03/2013 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur (PC général règlement N°99-03 du CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association FOYER NOTRE DAME DES SANS-ABRI également nommée F.N.D.S.A a été fondée en 1950 et déclarée à la Préfecture du Rhône le 24 mai 1950, comme association régie par la loi du 1er juillet 1901 et reconnue d'utilité publique par décret du 15 mars 1957.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions :
  - 20 ans si bâtiment industriel
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers :
  - sauf durée de vie autre
- \* Matériel de transport :
  - (sauf occasion, selon âge)
- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Faits caractéristiques

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

A compter de cet exercice, les subventions d'investissements sont inscrites en compte "131.Subventions d'équipement affectées à des biens non renouvelables" avec reprise en produits exceptionnels au fur et à mesure des amortissements, en remplacement du compte "1026.Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables" sans reprise en produits, méthode en vigueur depuis l'exercice 2001.

### Autres éléments significatifs

L'activité de l'année 2012 a été marquée par les éléments suivants:

- Concernant le tènement immobilier du 122 rue de Gerland : poursuite de la construction de deux immeubles :
- Une maison-relais et un Centre d'Hébergement d'Urgence.
- Un immeuble de logements sociaux.

La mise en service a débuté pour le premier bâtiment.

- Constitution de la SCI LA Magnanerie (détenue à 99%)

- Stocks des Bric à Brac :

Les vêtements et autres objets reçus des donateurs ne sont pas valorisés. S'agissant d'articles d'occasion, ils ne peuvent être estimés avec précision.

- Bénévolat :

Le temps offert par les nombreux bénévoles n'est pas valorisé dans les comptes annuels. La valorisation des heures a été cependant estimée.

- Information sur les fonds dédiés :

Les fonds dédiés aux investissements (368.577) sont en provenance de legs et seront affectés à des investissements futurs.

Les fonds affectés à "AGAPE", "Décines" et la "Cuisine du foyer" sont en provenance de l'opération "Les Arbres de la solidarité".

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 059	4 369		59 428
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>55 059</b>	<b>4 369</b>		<b>59 428</b>
- Terrains	4 923 807	95 900	18 089	5 001 617
- Constructions sur sol propre	14 669 148	388 251	1 923 393	13 134 006
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	657 272	132 097		789 370
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 778 274	650 174		12 428 448
- Matériel de transport	471 853	30 438	27 653	474 639
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	303 696	38 305		342 002
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	847 538	3 450 249	727 163	3 570 623
- Avances et acomptes	22 900	456 600	479 500	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>33 674 489</b>	<b>5 242 014</b>	<b>3 175 798</b>	<b>35 740 705</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 137 306	4 000 990	305 056	6 833 240
- Autres titres immobilisés	1 083			1 083
- Prêts et autres immobilisations financières	175 169	8 550	10 536	173 183
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 313 558</b>	<b>4 009 540</b>	<b>315 592</b>	<b>7 007 506</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>37 043 106</b>	<b>9 255 923</b>	<b>3 491 390</b>	<b>42 807 638</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

Les parts détenues sur la SA HLM GABRIEL ROSSET ont été cédées en décembre 2012.

Par ailleurs, une avance a été effectuée à la SCI LA MAGNANERIE en vue de l'acquisition de locaux d'exploitation sur la commune de Decines.

### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SC LA MAGNANERIE 69003 LYON			99,00	
SCI CROIX BARRET 69007 LYON	3 049		100,00	-5 646
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				
SAS ENVIE SUD-EST 69100 VILLEURBANNE	158 000		10,72	75 566

Les informations concernent l'exercice 2011.

Les informations de l'exercice 2012 ne sont pas connues à la date d'arrêté des comptes du Foyer.

La SCI LA MAGNANERIE a été créée en décembre 2012 et le 1er exercice comptable est prévu pour 2013.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	52 084	1 143		53 227
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>52 084</b>	<b>1 143</b>		<b>53 227</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	4 406 595	483 470	1 425 367	3 464 698
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	508 621	66 336		574 957
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	300 864	69 211	27 653	342 423
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 817 339	985 761		6 803 101
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>11 033 419</b>	<b>1 604 778</b>	<b>1 453 020</b>	<b>11 185 178</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 085 502</b>	<b>1 605 921</b>	<b>1 453 020</b>	<b>11 238 405</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 556 992 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	4 000 000		4 000 000
Prêts	2 800	2 800	
Autres	170 383		170 383
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	46 031	46 031	
Autres	2 298 460	2 298 460	
Charges constatées d'avance	39 318	39 318	
<b>Total</b>	<b>6 556 992</b>	<b>2 386 609</b>	<b>4 170 383</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	6 850		
Prêts récupérés en cours d'exercice	5 136		

## Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	143 500
PRODUITS CESSIONS ACTIF A	405 943
<b>Total</b>	<b>549 444</b>

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	30 429 591	3 752 062		34 181 653
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations	232 812			232 812
Subventions affectées	650 548			650 548
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>31 312 950</b>	<b>3 752 062</b>		<b>35 065 013</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition	7 622			7 622
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>	<b>7 622</b>			<b>7 622</b>
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	833 972			833 972
Résultat de l'exercice	3 752 062	2 791 030	3 752 062	2 791 030
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement		706 841		706 841
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>35 906 607</b>	<b>7 249 933</b>	<b>3 752 062</b>	<b>39 404 478</b>



## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	654 100	216 369			870 469
Pour impôts	20 475	13 179			33 655
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	53 577	1 391	33 054		21 913
Charges sociales et fiscales sur congés à payer	51 056	42 457	3 514		90 000
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	747 516	941 085	579 516		1 109 085
<b>Total</b>	<b>1 526 723</b>	<b>1 214 481</b>	<b>616 084</b>		<b>2 125 122</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		48 396	9 982		
Financières		13 180			
Exceptionnelles		42 457	3 513		

Le montant des autres provisions pour risques et charges est de 8 000€ et le montant des fonds dédiés est de 1 101 085€.

La provision pour Indemnité de Départ à la Retraite est évaluée et comptabilisée sur la base des dispositions de l'accord d'entreprise. Suite à un changement de mode de calcul, la variation avec l'exercice précédent a été constatée en charge exceptionnelle pour un montant de 177.954 euros et une reprise de 9.981 euros apparaît en reprise courante. Cet engagement s'élève à la clôture à 822.072 euros.

La provision pour grosses réparations concerne le parc locatif et est dotée de 0,6 % par an sur la base de la valeur brute des immeubles loués chaque année.

Dans le cas particulier de l'immeuble "Maison d'accueil de la Rochette", cédé dans l'exercice, la provision de 33.054 euros a été reprise en totalité.

Les autres provisions pour risques et charges sont relatives aux impôts (taxation de 10% des revenus d'une assurance-vie payables lors du remboursement) et à différents litiges locatifs et sociaux.

Constitution pour la première fois d'une provision pour médaille du travail pour un montant de 48.396 euros.

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 043 802 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 987 766	242 640	932 256	1 812 870
Emprunts et dettes financières divers (*)	22 015	22 015		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	909 421	909 421		
Dettes fiscales et sociales	1 030 834	1 030 834		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	93 766	93 766		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>5 043 802</b>	<b>2 298 676</b>	<b>932 256</b>	<b>1 812 870</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	125 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	217 168			
(**) Dont envers les associés	6 237			

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs -fres non parvenues	47 150
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	8 513
Provision congés à payer	318 178
C.S. s/ CONGES PAYES	190 907
Effort construction	16 729
UNIFAF - Formation salariés	72 555
Divers - charges à payer	18 377
<b>Total</b>	<b>672 408</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	39 318		
<b>Total</b>	<b>39 318</b>		

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires et ressources

## Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2012
Recettes des Bric à Brac	2 888 201
Dons et quêtes	1 864 658
Participations des usagers	534 982
Autres produits	628 064
Subventions d'exploitation	7 324 642
Reprises de provisions et transferts de charges	1 398 195
<b>TOTAL</b>	<b>14 638 742</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Subventions d'exploitation

## Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
Fonds dédiés fonction	10 000	10 000			10 000
Fds affectés/invest.à v	368 577			368 577	368 577
Fds dédiés AGAPE	358 616	358 616			358 616
Fds dédiés Décines				213 892	213 892
Fds dédiés Cuisine Fo	220 900	220 900	454 569	233 669	
Fds garantie paiement	150 000	150 000			150 000
<b>Total</b>	<b>1 108 093</b>	<b>739 516</b>	<b>454 569</b>	<b>816 138</b>	<b>1 101 085</b>

## Notes sur le compte de résultat

## Charges et Produits exceptionnels

## Résultat exceptionnel

## Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	16 191	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	121 379	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	821 171	
Autres charges	2 659	
Amortissements des immobilisations	751 409	
Provisions pour risques et charges	42 457	
Libéralités perçues		371 063
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 902
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 537 413
Subventions d'investissement virées au résultat		17 695
Autres produits		15 583
Autres provisions réglementées sur immobilisations		550 135
Provisions pour risques et charges		3 513
Charges except/exercices antérieurs	145 514	
Produits exceptionnels s/exercices antérieurs		47 925
Dotations amort.except/immobilisation	94 290	
Dotations provision Fonds dédiés	464 143	
Dotations except/dépréciation créances	15 021	
<b>TOTAL</b>	<b>2 474 234</b>	<b>4 546 228</b>

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 138 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	12	11	23	23
Employés	64	64	128	114
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité	65	51	116	84
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>141</b>	<b>126</b>	<b>267</b>	<b>221</b>

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 8 528 heures dont 8 422 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

Il est précisé que le Président et les Administrateurs ne sont pas rémunérés.

Rémunérations les plus élevées :

Le montant des 3 plus importantes rémunérations brutes s'élève pour l'année à : 172.085 €

Ce montant inclut des avantages en nature pour 2.498 €

Le montant des 5 plus importantes rémunérations brutes s'élève pour l'année à : 268.905 €

## Autres informations

## Engagements financiers

## Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	822 072
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Médaille du travail</i>	48 396
Autres engagements donnés	48 396
<b>Total</b>	<b>870 468</b>

## Présentation CER

### CER - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES NOTE DE PRESENTATION

#### 1.1 Données générales

Il est proposé, compte tenu des montants en jeu, et pour plus de clarté, que LE FOYER élabore et présente son Compte d'Emploi des Ressources en milliers d'euro et non plus en euro.

#### 1.2 Définition de la GP

Changement important par rapport aux éditions précédentes, il est proposé de ne considérer comme produit de la GP que les dons, legs et libéralités, dédiés ou non.

En effet, jusqu'ici, ce poste comprenait également le produit des activités solidaires (Bric à Brac et Journées d'Entraide). Cette inclusion est discutable compte tenu du fait que les ressources issues des Bric à Brac ont une contrepartie (les objets achetés), contrairement aux dons et legs en argent, qui n'ont d'autre contrepartie qu'un reçu fiscal.

Les dons et legs seraient détaillés à chaque fois en « dédié » et « non dédié ». Ainsi, les Arbres de la Solidarité des campagnes 2011-2012 et 2012-2013 sont-ils intégrés dans la ligne « Dons dédiés ».

#### 1.3 Autres ressources

On y détaillera les subventions, les recettes issues des activités solidaires, la participation des usagers, les transferts de charges, les autres ressources d'exploitation, les ressources financières, et les ressources exceptionnelles, *tout ceci hors mouvements de fonds dédiés et hors reprises de provisions.*

#### 1.4 Missions sociales

Les missions du FOYER sont définies dans ses statuts. Les évolutions récentes qu'ont connues les activités du FOYER, avec notamment le développement de l'insertion professionnelle doivent interroger la définition des missions. Mais ce dossier est en cours au Bureau, et il convient, en attendant, de fixer les activités qui seront incluses dans la rubrique « missions sociales » du CER.

La proposition qui est faite est de se rapprocher des thématiques existantes : Accueillir, Héberger, Accompagner, Insérer (Témoigner ?)

Les missions du FOYER pourraient être présentées comme suit dans le CER (seules les têtes de chapitres apparaîtraient) :

##### Accueils de jour

- Accueil St Vincent
- Accueil La Rencontre
- Accueil La Main Tendue
- Accueil Relais SOS

##### Hébergement d'Urgence

- CGR
- Maison de Rodolphe
- Auberge des Familles places d'urgence
- Places d'urgence Villefranche
- Service Actions Familles
- Plans froids

##### Hébergement d'Insertion

- Auberge des Familles CHRS
- Foyer Eugène Pons
- CHRS La Calade
- CHRS 122 (inclus dans le CGR)



## Présentation CER

CHRS Chardonnière  
 Unité Gubbio à la Chardonnière  
 Mission Logement  
 Maison Relais Les Hortensias  
 Logement du service Monde Nouveau (85 rue SG)

### Insertion professionnelle

Accompagnement et encadrement  
 Atelier polyvalent et AVA  
 ACI (tri textile, tri objet, collecte)  
 MEF  
 PERLE

### Accompagnement

PAR  
 GEM  
 Halte de Nuit / Plan froid

### Santé

115

Pour chacune de ces actions, les dépenses reportées comprendraient :

- Les coûts directs (salaires, achats, prestations de sécurité, etc.)
- Les coûts indirects : fonctions mutualisées (cuisine, entretien, maintenance), QP des amortissements liés aux locaux, QP frais de structure

On considérera également que les investissements immobiliers réalisés pour remplir l'une ou l'autre de ces missions relèvent des missions sociales. Ceux-ci apparaissent dans les rubriques du bas du tableau, hors compte de résultat.

### **1.5 Frais de recherche de fonds**

Les frais d'appel à la GP représentent les frais engagés pour les envois de mailings, pour les éditions de plaquettes, etc. ainsi que les salaires des 2 personnes concernées.

Les charges liées à la recherche de subventions représentent principalement le salaire de la personne en charge des dossiers de subvention.

### **1.6 Frais de fonctionnement**

Toutes les autres dépenses hors fonds dédiés et dotations aux provisions sont incluses dans cette ligne.

### **1.7 Utilisation des ressources de la GP**

Comment affecter la GP que nous collectons en ressources aux différents emplois ?

La proposition est faite d'une démarche comme suit :

- i) La GP finance les frais de recherche de fonds (= elle rembourse au moins les frais engagés pour qu'elle arrive jusqu'au FOYER...)
- ii) La GP finance les missions sociales, sauf la part des missions sociales déjà financées par des subventions, ou par des financements « fléchés » (dons dédiés, participation des usagers, transferts de charges, dons ISF...)
- iii) La GP finance une quote part des frais de fonctionnement correspondant aux frais de siège (périmètre défini avec la DDCS : fonctions support directement liées à l'activité, hors

 **Présentation CER**

communication, hors patrimoine). Ce principe pourra être revu dans l'hypothèse où nos financeurs prendraient en charge les frais de siège.

CER

Compte d'EMPLOI annuel des RESSOURCES avec AFFECTATION des RESSOURCES COLLECTEES AUPRES du PUBLIC par TYPE D'EMPLOIS					
EMPLOIS	2012	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur BP	RESSOURCES	2012	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur BP
	Emplois 2012 = compte de résultat		REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	Ressources 2012 compte de résultat	
<b>1.- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>12.036</b>				<b>2.853</b>
Hébergement d'urgence	4 926				
Accueil de jour	1 011				
Hébergement d'insertion	3 060				
Insertion professionnelle	2 037				
Accompagnement	228				
Santé	339				
115 (Vieille Sociale Téléphonique)	435				
			<b>2.809</b>		
			Dons non dédies	1 066	1 066
			Dons dédies	761	761
			Legs et autres libéralités non dédies	37	37
			Legs et autres libéralités dédies	371	371
			<b>Sous-total</b>	<b>2.236</b>	<b>2.236</b>
<b>2.- FRAIS DE RECHERCHE DES FONDS</b>	<b>164</b>				
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	78				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
2.2.	86				
			<b>283</b>		
			<b>784</b>		
<b>3.- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3.988</b>				
Dépenses de fonctionnement	2 738				
Charges financières	49				
Charges exceptionnelles	1 201				
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4.154</b>				
<b>I.- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>16.187</b>				
<b>II.- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>283</b>				
<b>III.- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>912</b>				
<b>IV.- ENGAGEMENTS DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>2.791</b>				
<b>V.- TOTAL GENERAL</b>	<b>20.173</b>				
VI - Par des acquisitions d'immatériaux bruts de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	-1 142				
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	3 012				3 012
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	2 776 649				2 925 398
Frais de recherche de fonds	65 067				991 886
Frais de fonctionnement et autres charges	83 682				3 760 206
<b>Total</b>	<b>2 925 398</b>				<b>3 760 206</b>

# **FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Père Chevrier  
69007 LYON

---

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2012

## FOYER NOTRE-DAME DES SANS ABRI

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

3 rue Père Chevrier  
69007 LYON

---

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2012

---

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

**Avec la SCI LA MAGNANERIE**

Conseil d'Administration du 12 mai 2013

Administrateur concerné : Monsieur Dominique MENTRE

Nature et objet : Avance de trésorerie octroyée par votre association à la SCI LA MAGNANERIE pour un montant de 4 millions d'euros dans le cadre de l'acquisition en cours de locaux situés sur la commune de DECINES.

Modalités : L'avance inscrite à l'actif de votre bilan s'élève à 4 millions d'euros.

**CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

---

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**Avec la SCI CROIX-BARRET**

1. Nature et objet : Bail consenti par la SCI CROIX-BARRET à votre association pour une durée de neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011, prévoyant un loyer annuel de 208 331 euros.

Modalités : La charge comptabilisée sur l'exercice s'élève à 208 331 euros TTC.

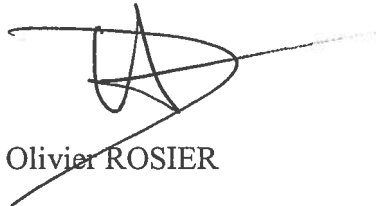
2. Nature et objet : Bail consenti par la SCI CROIX-BARRET à votre association pour une durée d'un an à partir du 1 janvier 2012, prévoyant un loyer annuel de 25 714 euros.

Modalités : La charge comptabilisée sur l'exercice s'élève à 25 714 euros TTC.

Villeurbanne, le 13 mars 2013

Le commissaire aux comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**



Olivier ROSIER